

ARCHI — — GRAPHIE 2024-26

OBSERVATOIRE DE
LA PROFESSION
D'ARCHITECTE

*Extraits pour l'Observatoire
de l'Economie de
l'Architecture, 5 nov 2024.*

*Ce document présente les
thématiques principales
développées dans la version
complète qui sera disponible
mi-décembre 2024 sur le site
du CNOA :
www.architectes.org*



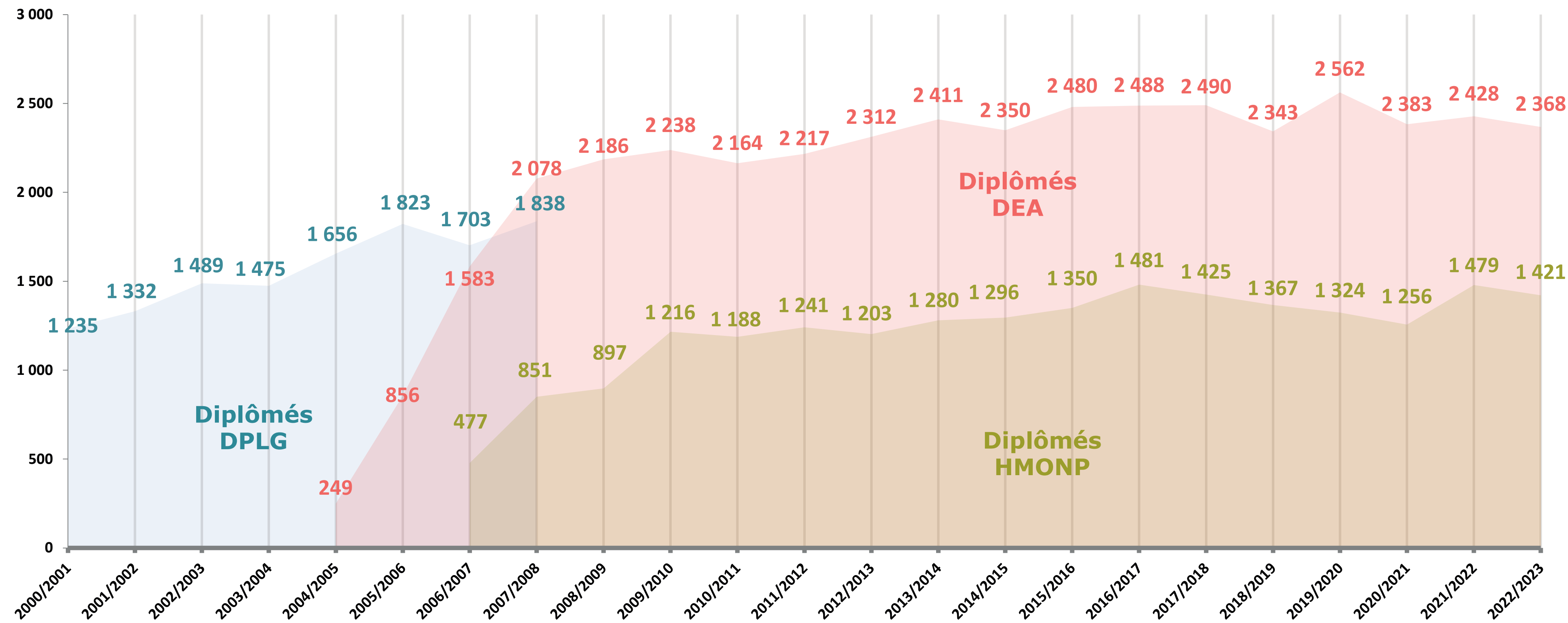
ARCHI — — GRAPHIE 2024-26 OBSERVATOIRE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE

L'étude « Archigraphie 2024 » décrit en profondeur la profession d'architecte en France, explorant les évolutions sociodémographiques, économiques, et les changements dans les modes d'exercice de cette profession. Les thèmes dont nous allons présenter les principaux enseignements et faits marquants sont les suivants :

- I - Formation et démographie**
- II - Féminisation de la profession**
- III - Modes d'exercice**
- IV - Revenus**
- V - Impact de la crise COVID-19**
- VI - Répartition territoriale et démographique**

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES DIPLÔMÉS EN ARCHITECTURE DE 2000/2001 À 2021/2022

La hausse des diplômés en architecture en 2022, suite à la baisse liée à la crise sanitaire, marque une évolution notable.



FORMATION ET DÉMOGRAPHIE

Cependant, l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes reste faible, avec une insuffisance particulière chez les femmes.

L'étude montre que **seulement 26 % des femmes HMONP s'inscrivent à l'Ordre après trois ans**, contre 40 % chez les hommes. Cette tendance souligne des disparités persistantes de genre dans la profession.

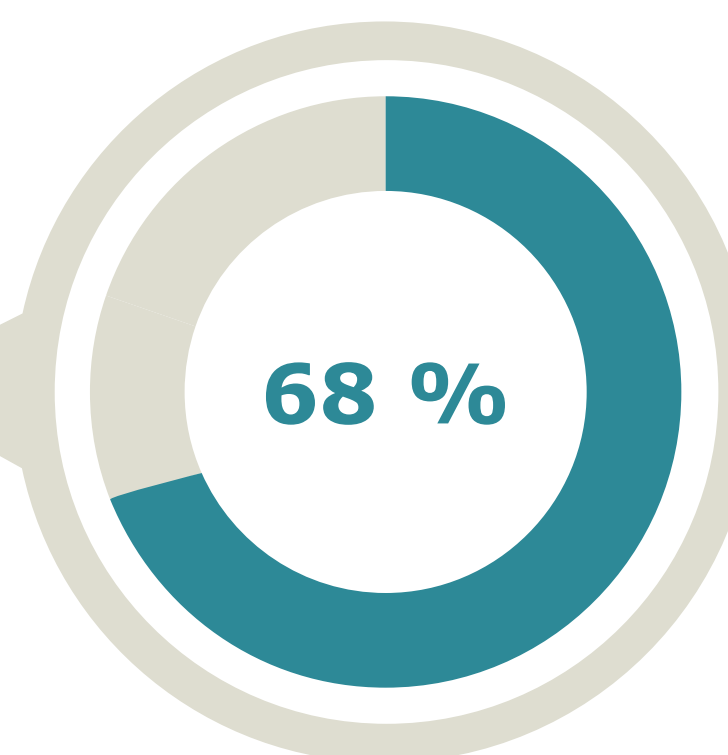
SITUATION DES DIPLÔMÉ.E.S D'UNE HMONP TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



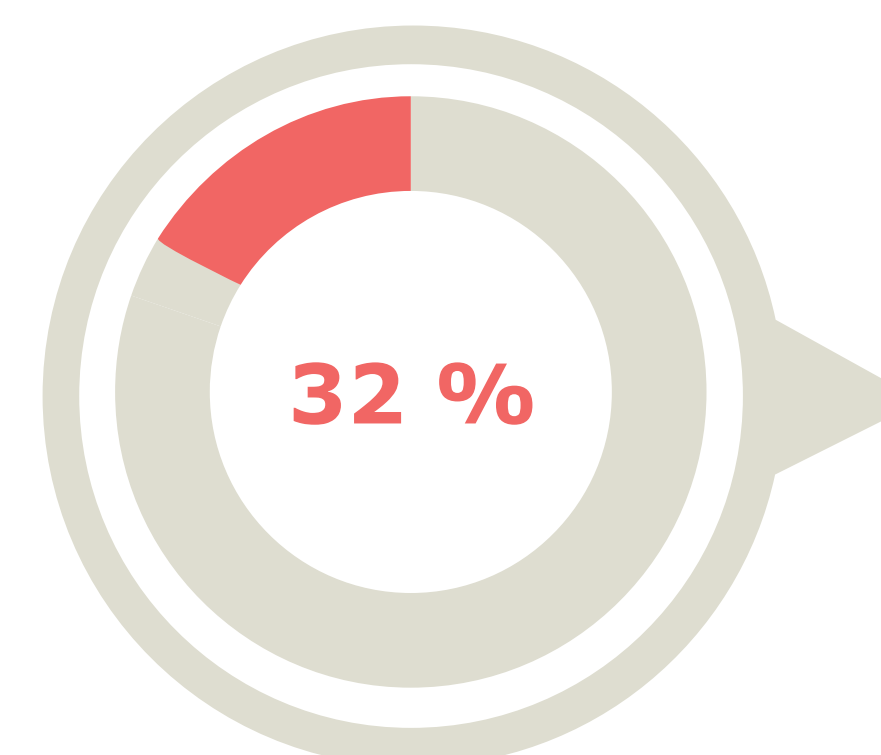
60 %
hommes
diplômés
d'une
HMONP



73 %
femmes
diplômées
d'une
HMONP



non-incrits



inscrits



40 %
hommes
diplômés
d'une
HMONP



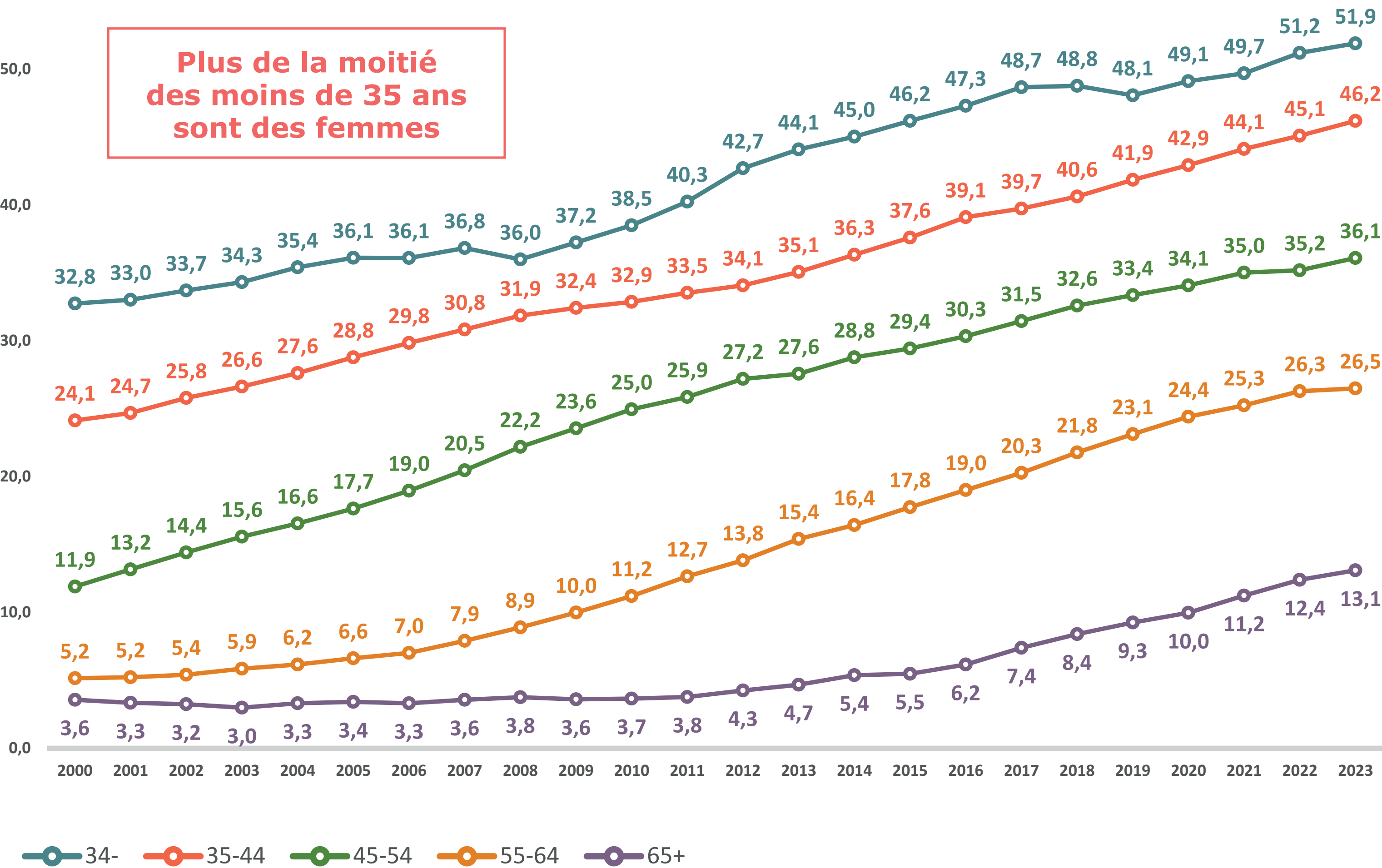
27 %
femmes
diplômées
d'une
HMONP

FÉMINISATION DE LA PROFESSION

La féminisation de la profession continue de croître, atteignant **34 % en 2023**. Plus de la moitié des architectes de moins de 35 ans sont des femmes, suggérant un changement démographique significatif.

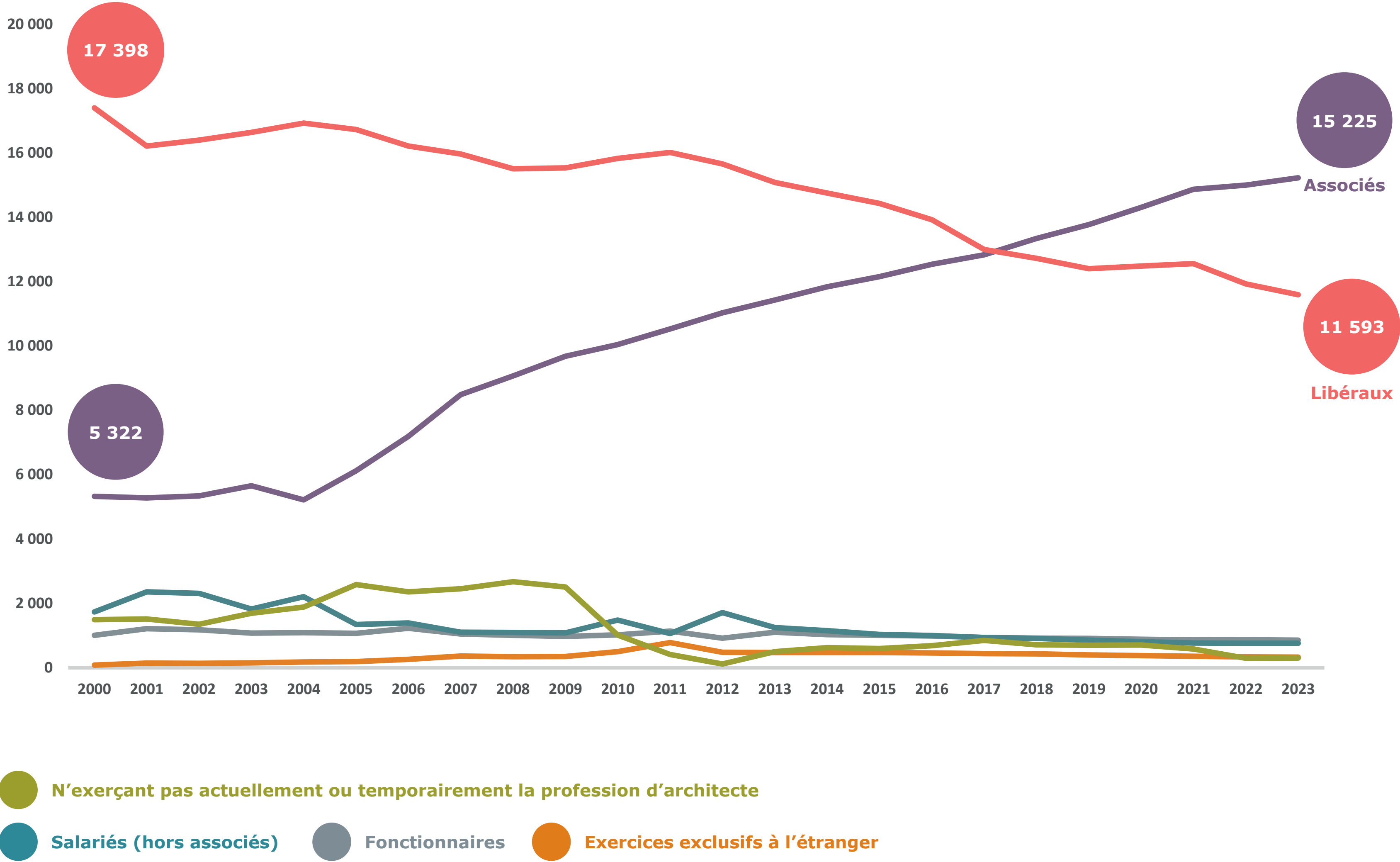
Toutefois, l'étude prédit que la parité ne sera atteinte qu'en 2040, indiquant un progrès lent mais régulier. Ce point doit rester un point d'attention puisqu'en 2022 et 2023, **la part des femmes entrant à l'Ordre a diminué de 33 % par rapport au quatre années précédentes**.

PROPORTION DE FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGE, 2000-2023 (EN POURCENTAGE)



MODES D'EXERCICE

Depuis 2018, la préférence pour le statut d'associé.e surpasse celle de l'exercice en libéral. Cette transition reflète une adaptation aux nouvelles normes économiques et juridiques qui favorisent les structures collaboratives et réduisent les risques individuels.

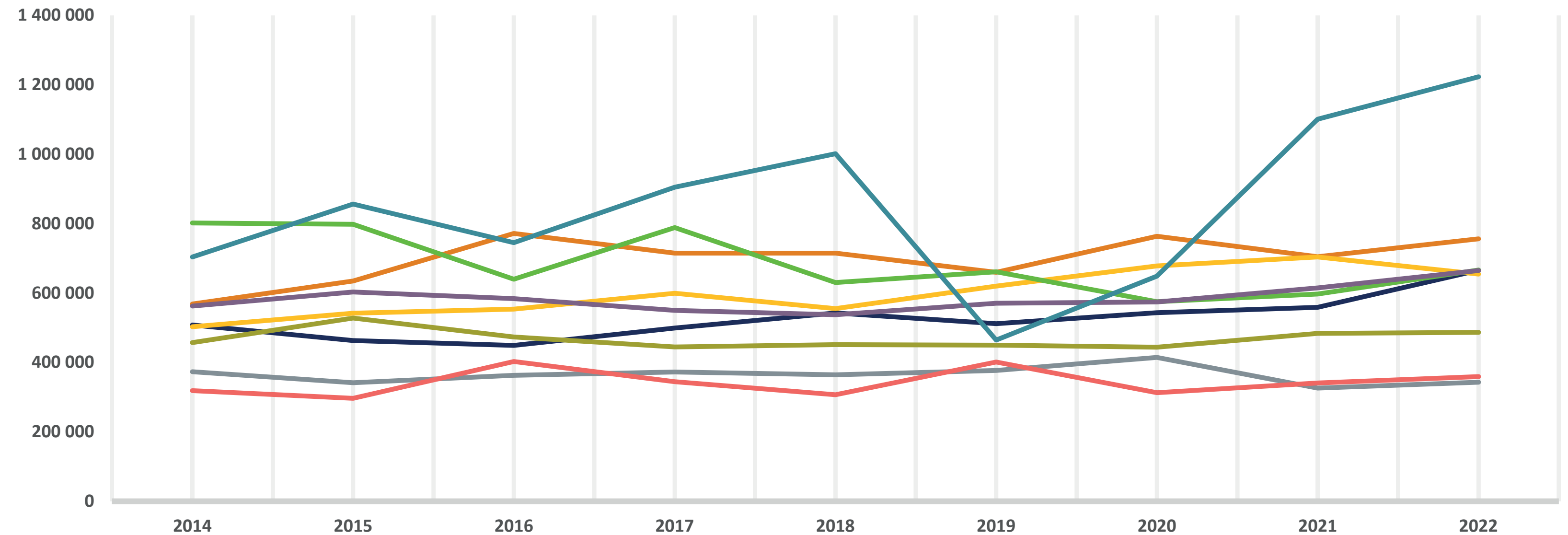


IMPACT DE LA CRISE COVID-19

La profession d'architecte a subi les effets de la crise sanitaire avec une baisse notable de l'activité, particulièrement dans la construction de nouveaux bâtiments.

Malgré cela, les architectes ont montré une résilience remarquable, avec une baisse moins prononcée que celle observée dans le secteur du bâtiment dans son ensemble, notamment dans le secteur de la construction des logements collectifs, dans le secteur industriel et dans le secteur public (hausse de 19 % des travaux en 2022 dans le secteur justice-sécurité). Cela suggère une **capacité d'adaptation** et une **résilience** qui pourraient être **cruciales pour la survie et le développement futur de la profession**.

ÉVOLUTION DES MONTANTS MOYENS DE TRAVAUX (EN €)



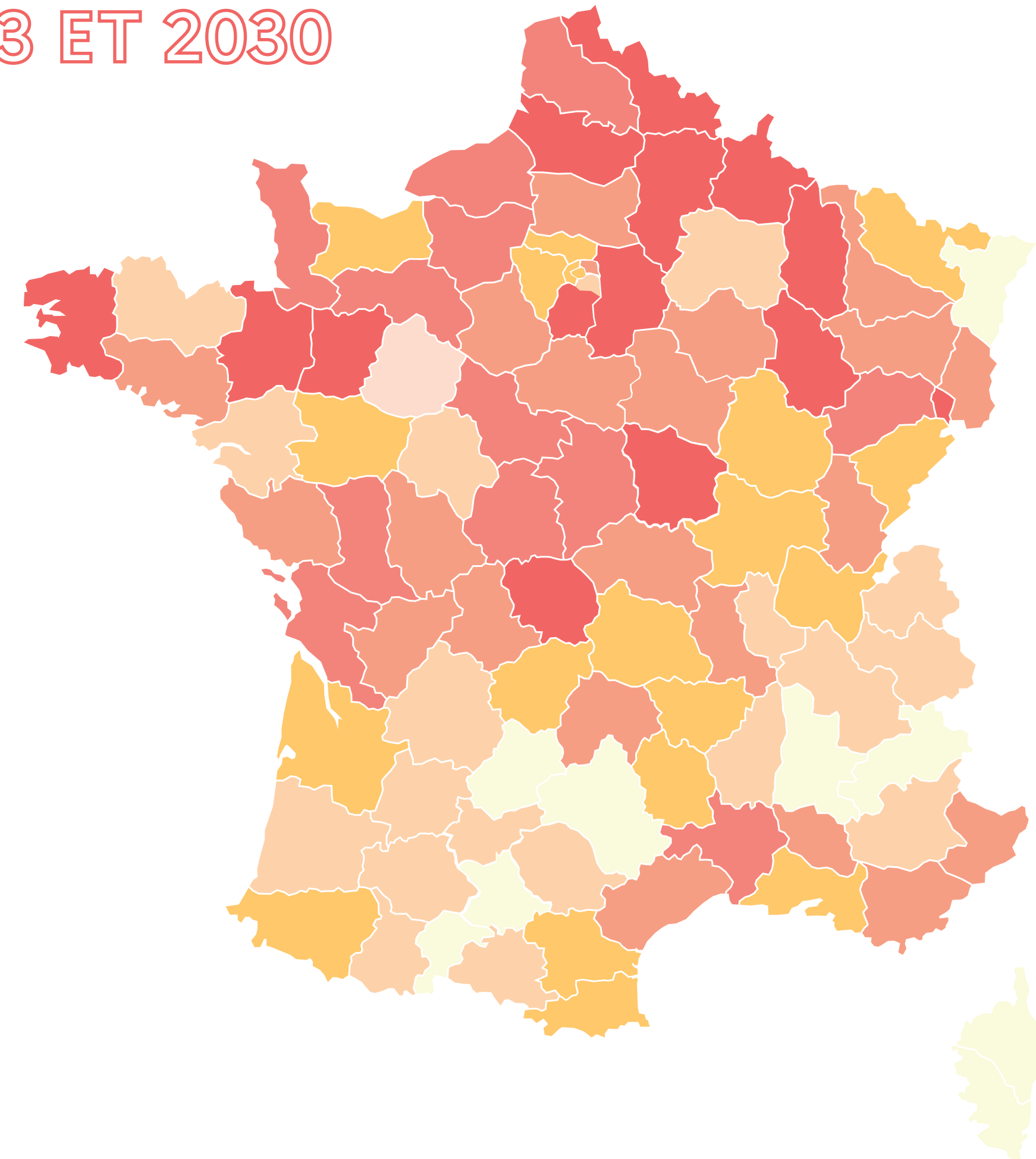
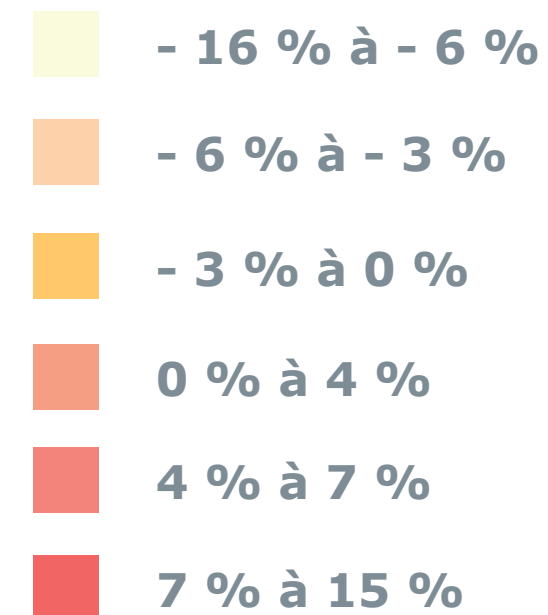
RÉPARTITION TERRITORIALE ET DÉMOGRAPHIQUE

Actuellement, il n'y a pas assez d'architectes pour répondre à tous les besoins, comme en témoigne le nombre élevé de projets par architecte, phénomène renforcé par les départs à la retraite. Les départements ruraux, souvent moins attractifs que ceux avec de grandes métropoles, nécessiteront une attention particulière pour équilibrer l'offre et la demande en ingénierie.

Ainsi, les départements tels que la Creuse, la Nièvre et le Territoire de Belfort devront augmenter leur effectif d'architectes pour répondre à une forte demande révélée par les dynamiques démographiques et économiques de ces régions. **Ces départements, actuellement sous-dotés en architectes par rapport à leur besoin, nécessiteront donc une augmentation significative du nombre d'architectes pour combler ce déficit ainsi que pour remplacer les départs à la retraite.**

PROJECTION DE LA CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE NÉCESSAIRE DU NOMBRE D'ARCHITECTES PAR DÉPARTEMENT ENTRE 2023 ET 2030

LÉGENDE



En conclusion, « **Archigraphie 2024** » met en évidence une profession en évolution, marquée par une augmentation de la diversité de genre, des changements dans les préférences professionnelles, et une adaptation continue aux défis économiques et sociaux.

La profession d'architecte, tout en étant confrontée à des défis significatifs, montre des signes de **dynamisme** et de **capacité d'adaptation** qui sont **essentiels pour son avenir au niveau territorial**.

Les prochaines éditions d'Archigraphie pourront permettre de continuer à examiner l'investissement des architectes dans le champ de l'IA et de la rénovation qui sont les deux grands enjeux de demain.